

Publications économiques et financières

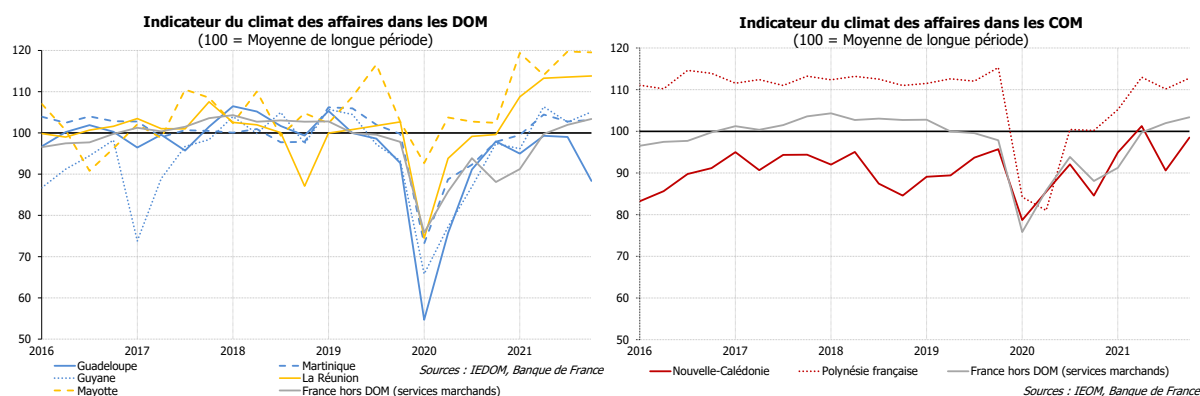


Conjoncture économique

N° 708 / Mai 2022

CONJONCTURE 2021 ET PERSPECTIVES 2022 EN OUTRE-MER: UNE REPRISE ÉCONOMIQUE CONTRARIÉE

Un climat des affaires globalement bien orienté en 2021, sauf en Guadeloupe



Au premier semestre 2021, l'activité économique connaît une reprise significative dans l'ensemble de l'Outre-mer. Ces évolutions se traduisent sur l'indicateur du climat des affaires par une hausse nette et globale, après la chute de 2020. La reprise s'est poursuivie au second semestre, mais à un rythme moindre, contrariée à la fois par la recrudescence de la pandémie à mi-année et par les conséquences de la reprise mondiale sur les approvisionnements et les prix de l'énergie et des matières premières.

En Guadeloupe, l'indicateur du climat des affaires (ICA), qui s'était rapproché de sa moyenne de longue période en milieu d'année, se replie fortement de nouveau au quatrième trimestre, en raison du rebond épidémique mais aussi des mouvements sociaux intervenus en fin d'année. Cette baisse, bien que moins importante que celle liée à la crise sanitaire en 2020, éloigne nettement l'ICA de sa moyenne de longue période.

En Guyane et en Martinique, l'ICA se situe au-dessus de sa moyenne de longue période depuis trois trimestres consécutifs. Cette évolution de l'ICA traduit la reprise économique post-Covid, et ce, malgré les tensions sociales survenues en fin d'année en Martinique.

Dans l'océan Indien, les ICA de La Réunion et de Mayotte ont très nettement dépassé leur moyenne de longue période dès le début de l'année 2021. Au quatrième trimestre, ils atteignent tous les deux des records jamais atteints depuis 2007, portés par une consommation des ménages et un marché de l'emploi dynamiques.

À Saint-Pierre-et-Miquelon, géographie aussi concernée par la reprise de l'épidémie en fin d'année, l'économie se montre résiliente. La consommation des ménages et le marché de l'emploi sont bien orientés et l'activité reprend, bien que le secteur halieutique soit impacté par le départ d'un des deux navires de pêche industrielle.

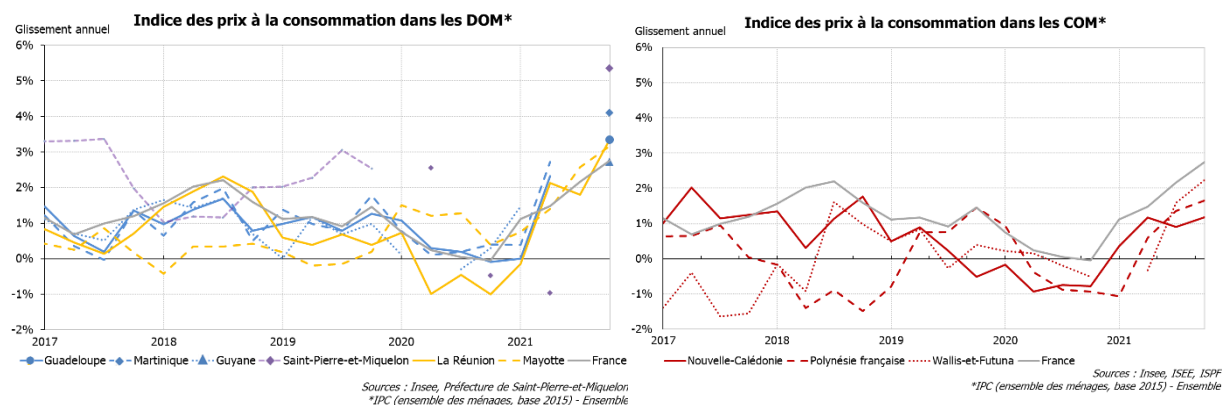
Dans le Pacifique, la Nouvelle-Calédonie connaît deux confinements stricts sur l'année qui sont venus fragiliser une situation économique dégradée, dans un contexte marqué par les incertitudes institutionnelles. L'ICA se redresse

en fin d'année pour retrouver un niveau proche de sa moyenne de longue période. La levée progressive des restrictions et l'amélioration des perspectives pour 2022 expliquent ce regain d'optimisme.

En Polynésie française, l'ICA se maintient au-dessus de sa moyenne de longue période tout au long de l'année retrouvant ainsi son niveau de 2019. Le secteur touristique peine toutefois à redémarrer pleinement et reste dépendant de la situation sanitaire du territoire qui a été dégradée une bonne partie de l'année.

À Wallis-et-Futuna enfin, l'économie poursuit une trajectoire favorable avec une progression marquée de la consommation des ménages. Le territoire a cependant été touché par la pandémie de mars à juin et toute l'année par les questions d'approvisionnement et de déplacements internationaux.

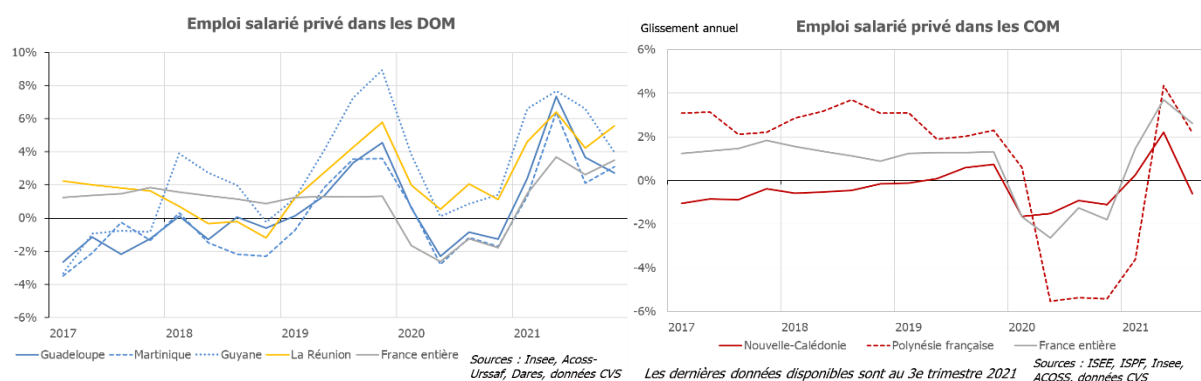
L'inflation a nettement rebondi à partir du second semestre



NB : En l'absence de relevé des prix systématique lié à la crise sanitaire, la série relative à l'indice des prix à la consommation est incomplète sur les deux dernières années. En Guadeloupe et en Martinique, le point du quatrième trimestre 2021 est celui de novembre 2021 à défaut d'IPC calculé en décembre. En Martinique, le point du quatrième trimestre 2021 a été calculé sur 13 mois (octobre 2020 – novembre 2021). À Saint-Pierre-et-Miquelon, l'IPC a été publié uniquement à un rythme semestriel au cours des deux dernières années.

À fin 2021, les prix à la consommation enregistrent une hausse de 2,6 % dans l'ensemble des DCOM (glissement annuel), contre une croissance de 2,8 % au niveau national. L'inflation est plus particulièrement marquée dans les DOM (+3,0 %) et est plus modérée dans les COM du Pacifique (+1,4 %). Dans l'ensemble des territoires, cette évolution des prix s'explique principalement par la croissance marquée des prix de l'énergie, après la forte baisse enregistrée en 2020. En glissement annuel, le prix des produits énergétiques enregistre ainsi une hausse supérieure à 20 % aux Antilles, en Guyane, à La Réunion et à Saint-Pierre-et-Miquelon¹ et d'environ 15 % à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française² et à Wallis-et-Futuna. Pour les autres grands postes (alimentation, services et produits manufacturés), la hausse des prix est restée inférieure ou égale à 2 % dans la majorité des territoires ultramarins.

Le marché du travail rebondit nettement, en particulier dans les DOM



¹ La nomenclature utilisée pour analyser l'évolution des prix à Saint Pierre-et-Miquelon est la classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP). Dans celle-ci, le prix du fioul de chauffage et celui des carburants et lubrifiants pour véhicules personnels ont progressé de respectivement 48 % et 40 % à fin décembre en glissement annuel.

² En Polynésie française, la COICOP est également la nomenclature utilisée. Dans celle-ci, le poste qui progresse le plus significativement est celui des carburants et lubrifiants pour véhicules personnels (+16,3 % à fin décembre 2021 en glissement annuel).

Après une année 2020 marquée par un réel coup d'arrêt, le marché du travail retrouve sa dynamique d'avant crise en 2021 dans la majorité des territoires ultramarins. En glissement annuel, l'emploi salarié privé progresse de 5,6 % à La Réunion, ce qui en fait la région française la plus dynamique sur la période. En Guyane (+4,0 %) et dans une moindre mesure en Martinique (+3,1 %) et en Guadeloupe (+2,7 %), l'emploi salarié privé retrouve également une progression proche du rythme enregistré avant la crise sanitaire. En comparaison, l'emploi salarié privé croît de 3,5 % au niveau national. Dans l'ensemble des DOM (hors Mayotte), le nombre de salariés privés comptabilisés avant la crise sanitaire est dépassé en fin d'année 2020 ou au cours de l'année 2021.

Dans le bassin Pacifique³, le marché du travail peine à retrouver une dynamique positive. En Nouvelle-Calédonie, la progression de l'emploi salarié privé enregistrée au premier semestre 2021 est stoppée au troisième trimestre (-0,6 %). En Polynésie française, la hausse enregistrée au cours des deux derniers trimestres (+4,3 % puis +2,2 % aux 2^e et 3^e trimestre) ne permet pas de rattraper les quatre trimestres précédents de baisse. Ainsi, dans les deux territoires, l'emploi salarié privé reste inférieur à son niveau d'avant crise. À Wallis-et-Futuna enfin, l'emploi déclaré localement est en légère hausse, principalement tiré par le secteur privé et plus particulièrement le secteur du BTP.

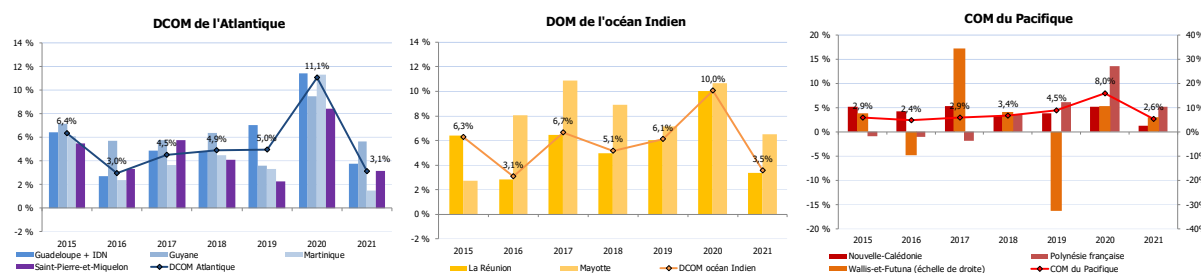
Les mesures de soutien à l'emploi mises en place en réponse à la crise ont évolué avec le temps. Le télétravail s'est normalisé et est aujourd'hui la mesure adoptée par le plus grand nombre d'entreprises ultramarines pour adapter les conditions de travail, devant l'incitation à prendre des congés puis le chômage partiel. Au 2^{ème} trimestre 2020, la hiérarchie était inversée, avec un recours prioritaire au chômage partiel, puis à la prise de congé.

Pour mémoire, le taux de chômage demeure structurellement plus élevé en outre-mer qu'en métropole, à l'exception notable de Saint-Pierre-et-Miquelon où il est de 3,4 %. Le taux le plus élevé est constaté à Mayotte puisqu'il s'établit à 30,0 % en 2021, contre 28,0 % en 2020. Cette hausse ne traduit toutefois pas une dégradation du marché du travail sur l'année mais un effet induit de la formalisation de l'emploi : la mise en application des aides à l'emploi incite les demandeurs d'emploi à officialiser leur situation après une année marquée par les confinements. À La Réunion, où vit près d'un ultramarin sur trois, le taux de chômage progresse de 1,6 point sur l'année pour s'élever à 18,9 % en fin d'année 2021. A contrario, le taux de chômage recule nettement en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane pour s'établir à respectivement 15,5 %, 10,8 % et 14,2 % à fin décembre 2021.

Enfin, dans les COM du Pacifique, le taux de chômage s'établit à 9,5 % en Polynésie française en 2021, soit une baisse d'un point et s'élève à 13,3 % en Nouvelle-Calédonie en 2020, soit une hausse de 2,6 points par rapport à 2019.

Une activité de crédit dynamique, mais qui ralentit par rapport à 2020⁴

Évolution des encours de crédit en glissement annuel



Sources : SURFI, IEOM et Banque de France (Service central des risques)
Évolution en glissement annuel de l'encours de crédit brut de l'ensemble des établissements bancaires installés localement.

Après une année 2020 exceptionnelle pour la croissance des encours de crédit (+10 % sur un an), en 2021, les effets de la crise sanitaire continuent d'impacter l'ensemble des agents économiques, aussi bien dans l'Hexagone que dans les territoires ultramarins. Au 31 décembre 2021, le total des concours bancaires consentis dans l'outre-mer s'élève à 77,4 milliards d'euros, soit une progression de 3,2 % sur un an. L'impact positif des prêts garantis par l'État (PGE) sur les crédits a perduré en 2021, mais dans une plus faible mesure.

Ce dispositif de prêts garantis connaît un vif succès auprès des entreprises ultramarines notamment sur la période 2020-2021. En effet, fin 2021, près de 21 000 d'entre elles bénéficient d'un PGE, pour un montant total de 3,7 milliards d'euros. Ainsi, le nombre de bénéficiaires ultramarins représente 3 % du nombre total de bénéficiaires de PGE, pour un montant s'établissant à 2,6 % de l'encours total des PGE. À titre de comparaison, le PIB ultramarin représente 2,4 % du PIB de la France entière. L'intensité du recours d'un territoire aux PGE peut être mesurée en rapportant la part de PGE accordés à chaque territoire à la part du PIB de ces derniers dans le PIB total. Elle met

³ Pour les COM du Pacifique, l'évolution de l'emploi salarié privé est disponible uniquement jusqu'au 3^e trimestre 2021.

⁴ Les données présentées dans cette partie ont été révisées sur les années précédentes en raison d'un enrichissement de la collecte en 2020. L'intégration de ces nouvelles données peut expliquer certaines évolutions atypiques sur les encours de crédits (hors effet PGE).

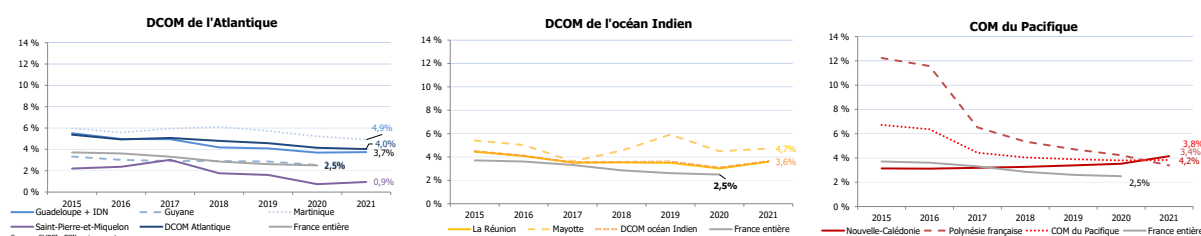
en évidence une demande particulièrement importante de PGE dans les Antilles (Saint-Barthélemy, Martinique, Guadeloupe hors Îles du Nord) et en Polynésie française, territoires qui ont obtenu un montant de PGE supérieur à leur poids dans le PIB total. À l’opposé, la Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie ou Wallis-et-Futuna ont eu un recours plus modéré aux PGE.

Dans un contexte économique encore affecté par la crise sanitaire, le total des concours bancaires consentis dans les départements et collectivités d’outre-mer (DCOM) de la zone euro s’élève à 59,8 milliards d’euros, soit une progression de 3,3 % sur un an (+10,6 % en 2020 et 5,5 % en 2019). Le total des prêts bancaires augmente de 3,1 % dans les DCOM de l’océan Atlantique et de 3,5 % dans les DCOM de l’océan Indien, alimenté notamment par les crédits à l’habitat des ménages et les crédits d’équipement des entreprises.

L’encours de crédits dans les COM du Pacifique progresse de 2,6 % sur l’année après avoir enregistré une hausse de 8,0 % en 2020 et 4,5 % en 2019). En volume, 72,3 % de ces crédits sont portés par des établissements bancaires locaux. En Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, l’encours de crédits croît respectivement de 5,2 % et de 1,2 % en 2021 (contre +13,6 % et +5,2 % en 2020). Les progressions les plus significatives se retrouvent sur les crédits à l’habitat des ménages et sur les crédits à l’équipement des collectivités locales.

Stabilité de la qualité des portefeuilles de prêts, hormis dans l’océan Indien

Évolution du taux de créances douteuses



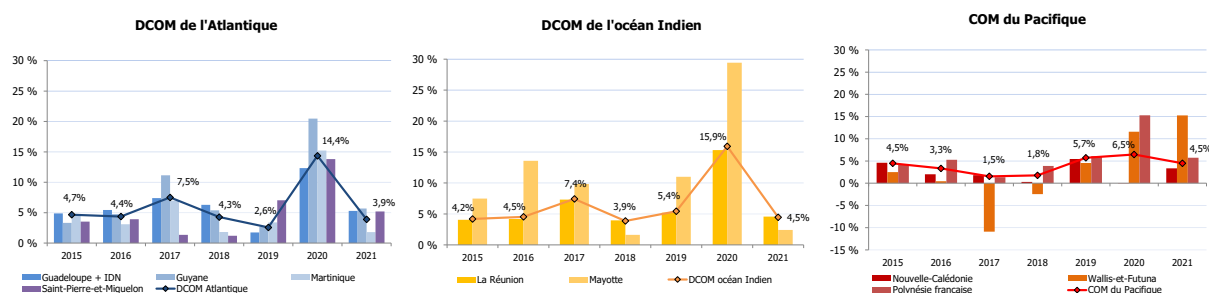
La qualité des portefeuilles de prêts des banques locales ultramarines s’améliore depuis plusieurs années pour atteindre aujourd’hui une certaine stabilité, sauf dans les DCOM de l’océan Indien où il se dégrade depuis 2020. L’augmentation des volumes de créances douteuses dans la majorité des géographies suit l’accroissement de l’encours brut total. Ainsi, le taux de créances douteuses s’établit à 3,8 % en 2021, après avoir culminé à 6,5 % en 2010, et se rapproche du taux de la France entière (2,5 % en 2020, dernière donnée disponible de l’ACPR).

La qualité des portefeuilles de prêts des établissements bancaires locaux des DCOM de la zone euro se détériore faiblement en 2021, après une amélioration lors des années précédentes. Le taux de sinistralité s’établit à 3,8 % en 2021 (contre 3,6 % en 2020 et 4,1 % en 2019). Le taux de créances douteuses le plus faible est enregistré à Saint-Pierre-et-Miquelon (0,9 %) et le plus élevé en Martinique (4,9 %).

Alors que le taux de créances douteuses s’établissait à 6,9 % en 2014 dans les COM du Pacifique, il se stabilise à 3,8 % en 2021. Les portefeuilles bancaires polynésien et wallisien poursuivent leur assainissement avec une diminution respective de 0,8 et 1,1 point sur l’année. En revanche, la qualité du portefeuille bancaire néocalédonien se dégrade (+0,6 point à 4,2 %), en raison d’une hausse des créances douteuses en 2021, mais ceci ne témoigne pas de l’apparition d’une plus forte sinistralité puisque cette augmentation est observée depuis 2017.

Une épargne financière solide qui reflète un potentiel de consommation

Évolution des encours de dépôts en glissement annuel



Dans les territoires ultramarins comme dans l’Hexagone, les mesures sanitaires restreignent la consommation des ménages entre 2020 et 2021. La réduction de la consommation se traduit par une épargne dite « forcée » reflétant ainsi les restrictions sanitaires. Apparue en 2020, elle n’a pas été consommée en 2021 comme le montre la croissance toujours dynamique des dépôts, comparable à celles des années pré-covid. Le total des actifs financiers collectés par les établissements de crédit ultramarins s’élève à près 58 milliards d’euros, soit une hausse de 4,3 %

(contre 13,0 % en 2020) dont notamment 8,3 % sur les dépôts à vue des ménages. L'épargne se concentre donc sur des produits fortement liquides comme les dépôts à vue, ce qui signifie qu'elle constitue un réservoir potentiel de consommation et de croissance pour 2022 toutes choses égales par ailleurs.

Les ménages ne sont pas les seuls à s'être constitués un réservoir de liquidité : les chefs d'entreprise ont aussi cherché à sécuriser leur cycle d'exploitation au travers d'un relèvement du niveau de leurs dépôts bancaires. Cette progression correspond aux PGE contractés pour partie à titre précautionnel et non utilisés. De fait, ces dépôts représentent, comme pour les ménages, un potentiel de croissance et *a minima* de résilience.

Au 31 décembre 2021, le total des actifs financiers collectés par les établissements de crédit des DCOM de l'Atlantique et de l'océan Indien s'établit respectivement à 24 et 20 milliards d'euros, soit des hausses de 3,9 % et 4,5 % sur l'année. La progression des actifs financiers dans les DCOM de l'Atlantique et de l'océan Indien est portée par les dépôts à vue (respectivement +4,9 % et 4,2 %), les comptes d'épargne à régime spécial (respectivement +5,6 % et 6,9 %) et les contrats d'assurance-vie (respectivement +5,1 % et 6,0 %). Toutefois, la hausse des actifs financiers est impactée par le recul des placements indexés sur les taux de marché (-12,9 % dans les DCOM de l'océan Atlantique et -15,2 % dans l'océan Indien), et ce dans un contexte de taux bas.

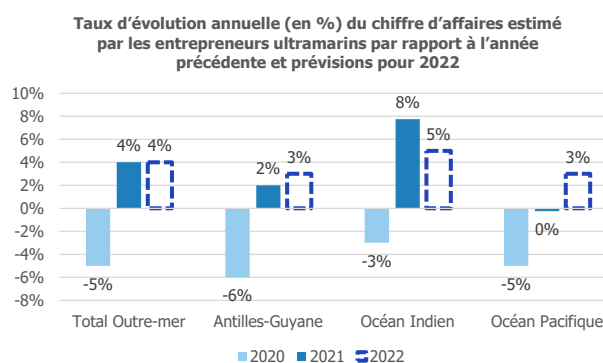
La hausse de l'épargne collectée s'observe également dans les COM du Pacifique. Ces derniers augmentent de +4,5 % pour un encours de 14,4 milliards d'euros. Cette évolution s'explique par la progression des placements liquides ou à court terme (+9,4 %) et des placements hors zone (+2,0 %), en particulier les contrats d'assurance-vie (+6,1 %).

2022 : de nouveaux chocs externes viennent obscurcir les perspectives

Alors que les perspectives 2022 se présentaient initialement comme celles d'une poursuite de la sortie de crise pour les Outre-mer, le conflit russo-ukrainien et la dégradation de la situation sanitaire en Chine marquent le début d'un nouveau choc conjoncturel. Si les répercussions directes du conflit russo-ukrainien sont relativement limitées dans les Outre-mer, les impacts indirects sont beaucoup plus marqués. Les tensions inflationnistes apparues en fin d'année 2021 risquent en effet d'être plus durables, particulièrement sur les produits énergétiques, les matières premières ainsi que sur certaines denrées alimentaires. Déjà impactés depuis deux ans par la crise sanitaire, les secteurs du transport aérien, du fret maritime et de la construction pourraient être les premiers impactés par cette flambée des cours mondiaux.

De par leurs spécificités sectorielles, deux territoires sont plus directement touchés par le conflit russo-ukrainien : en Guyane, l'agence spatiale russe Roscosmos s'est retirée du territoire, induisant une réduction du nombre de lancements prévus sur l'année, mais le récent contrat signé avec Amazon ouvre de nouvelles perspectives. Par ailleurs, les sanctions économiques imposées à la Russie ont un impact direct sur le cours mondial du nickel qui atteint un pic en début d'année 2022. Cela ouvre des perspectives plus favorables pour la Nouvelle-Calédonie, alors qu'elle est confrontée à de nombreux défis, en particulier le rétablissement de l'équilibre de ses comptes publics et sociaux.

Interrogés en janvier et février dernier, les chefs d'entreprise ultramarins affichent un optimisme mesuré pour 2022, avec une progression anticipée de leur chiffre d'affaires de 4 %. Les entrepreneurs du bassin Océan Indien sont les plus optimistes avec une progression attendue de +5 % ; dans les deux autres bassins, les attentes se limitent à +3 %. Seules les entreprises du bassin Pacifique ne retrouveraient pas leur niveau d'activité d'avant crise. Les anticipations sont relativement homogènes selon les secteurs d'activité, à l'exception des activités touristiques, les plus durement affectées au titre de ces deux dernières années, qui espèrent un rebond de 10 %. Les prévisions d'investissement restent par ailleurs bien orientées puisque 76 % des chefs d'entreprises estiment que leurs investissements seront stables ou en hausse en 2022.



Cependant, la hausse du prix des matières premières, du transport aérien et du fret maritime constitue une source d'inquiétude majeure pour les chefs d'entreprise ultramarins. Interrogés sur ces questions, 72 % d'entre eux déclarent faire face à une hausse de leurs coûts depuis le début de l'année. Cette proportion s'élève à 90 % dans les secteurs de la construction, de l'industrie et de l'agriculture. Alors que, fin 2021, 80 % des chefs d'entreprise envisageaient déjà de répercuter la hausse des coûts sur leurs prix de vente, cette proportion pourrait encore s'accroître avec les risques de perturbation des circuits commerciaux en lien avec les récents événements mondiaux.

Pour le tourisme, les premiers mois marquent un frémissement : aux Antilles, la levée des restrictions sanitaires en avril a permis au secteur d'enregistrer une bonne affluence, notamment pour le week-end pascal. Dans le Pacifique également, les perspectives redeviennent plus favorables avec la réouverture progressive des principales liaisons aériennes et même la création de nouvelles liaisons. Pour autant, le secteur de la croisière ne repartira pas avant fin 2022 et la hausse des prix des carburants se traduit d'ores et déjà par une hausse des prix des billets d'avion entre l'hexagone et les DCOM de la zone euro, qui est de 13 % entre mars 2021 et mars 2022, ce qui ne favorise pas la reprise du secteur.

La résilience des économies ultramarines aux chocs externes sera donc à nouveau mise à l'épreuve en 2022. Pour sortir par le haut de cette nouvelle phase de tensions conjoncturelles, les Outre-mer vont devoir relever plusieurs défis : (i) poursuivre la réalisation des grands projets d'infrastructure inscrits dans les plans de relance national et territoriaux qui sont la clé du développement et de l'attractivité des territoires, (ii) adapter les mesures de soutien publics, qui s'inscrivent désormais dans la durée, (iii) préserver la cohésion sociale dans un contexte d'inquiétudes croissantes des ménages sur leur pouvoir d'achat et (iv) développer le tissu entrepreneurial pour permettre à la masse des jeunes en recherche d'emploi de trouver des formations et des débouchés professionnels.